

Commission de réforme fiscale. (Approuvés. — Propositions.) M. Lasiès prend vivement à partie M. Pichon qui riposte. Que le Nord prenne garde à il y a des privilèges qu'on pourrait bien lui retirer !

Les Retraites ouvrières La Chambre reprend ensuite la discussion de projet de loi sur la caisse des retraites ouvrières. M. Mirman continue son discours. Il rappelle au projet de loi d'exclure certaines catégories de citoyens du bénéfice de la retraite.

L'Orateur cite des cas d'exclusion. Les typographes et les plumiers de journaux sont des salariés, ils auront la retraite. Les vendeurs ne l'auront pas. Les femmes mariées qui travaillent au dehors, celles qui sont obligées de rester chez elles ne l'auront pas. Votre loi est une prime donnée à la désorganisation de la famille.

L'Orateur poursuit ses développements. M. Aynard donne à plusieurs reprises des marques d'approbation. M. Lévât. — Vous approuvez M. Aynard, mais c'est la théorie de l'impôt sur le revenu que développe M. Mirman.

Discours de M. Drake M. Drake à la parole. Il critique à son tour le projet. La caisse des retraites alimentée par l'impôt devrait profiter à tous. Or, de nombreuses catégories de citoyens en sont exclus.

Commission de réforme fiscale. (Approuvés. — Propositions.) M. Lasiès prend vivement à partie M. Pichon qui riposte. Que le Nord prenne garde à il y a des privilèges qu'on pourrait bien lui retirer !

De son argumentation très serrée, il résulte que c'est le petit patron qui portera le poids de la nouvelle loi, mais pourra-t-il s'imposer de pareils sacrifices ? Va-t-on traiter ces petits patrons de même façon que les grands. Il faut prendre garde de défaire l'équilibre de la protection française et de frapper d'un poids trop lourd certaines industries.

SÉNAT Séance du jeudi 6 juin La séance est ouverte à 4 heures. M. Fallières préside. Election du vice-président Le scrutin est ouvert pour la nomination d'un vice-président du Sénat. Le dépouillement donne le résultat suivant : MM. Peytral 119 voix, Desmons, 112 ; divers 7.

Les associations M. Vallé dépose son rapport sur le projet de loi relatif aux associations. Au nom de la commission et d'accord avec le gouvernement, il demande au Sénat de déclarer l'urgence. Il sera statué sur l'urgence ultérieurement.

La commission des finances et l'impôt sur le revenu Le Sénat, réuni dans ses bureaux de deux à quatre heures, a nommé la commission des finances pour l'année 1901. La commission élue est hostile à l'incorporation d'une proposition d'impôt sur le revenu dans le budget.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE UNE CONFÉRENCE commandant boer André De Wet. Vienné, 6 juin. — Le commandant boer André Dewet, ancien du général, et le docteur Valentini, capitaine d'état-major des Boers, sont de passage à Vienné, où ils ont fait, hier soir, une conférence.

COULISSES DU PARLEMENT AU SÉNAT Les Associations La commission des associations s'est réunie aujourd'hui à une heure sous la présidence de M. Combes pour entendre la lecture du rapport de M. Vallé. Contrairement à ce qu'on avait annoncé, le rapport de M. Vallé est très volumineux et fournira la valeur d'environ quatre-vingts pages d'impression.

LA SOIREE POLITIQUE Paris, 6 juin. — L'élection de M. Peytral agacé visiblement les ministres. Ce qui a attiré l'attention de l'exécutif est contribuant aux sympathies personnelles dont jouit le sénateur des Bouches-du-Rhône, au désir du Sénat de donner à M. Peytral une compensation pour son échec à la présidence, etc. Mais on oppose à ces mauvaises raisons que l'élection de M. Peytral rompt avec la tradition du Sénat qui ne permet pas aux groupes de se disputer les sièges du bureau.

La commission a approuvé le rapport de M. Vallé, qui va être déposé au cours de la séance. Les Amendements Le nombre total des amendements est maintenant de 35. M. Ponthier de Chamailard propose de remplacer l'article 1er par le suivant : Tous les Français ont le droit de former des associations dont le but n'est pas contraire aux lois pénales.

L'INCIDENT LIBERDESQUE-MAX RÉGIS Vous savez que l'abbé M. Max Régis, provoqué par M. Libérdesque, avait demandé la constitution d'un jury d'honneur qui déciderait si M. Libérdesque n'était pas désigné pour avoir tenté de l'assassiner à la brasserie de Tantonville comme il s'offrait à en faire la preuve.

M-LABORI A LONDRES Mercredi soir, à eu lieu à Londres, le banquet annuel et purement professionnel de la Hardwicke society. Me Fernand Labori, ainsi que nous l'avons dit, y avait été spécialement invité. Le repas a été servi dans la salle du roi, du Holborn restaurant, l'une des plus grandes de Londres. 600 convives y ont assisté.

FAITS DIVERS Séquestré Une instruction vient d'être ouverte contre le époux D... demeurant rue Colivrat, à Paris, que des voisins indignés ont signalé au parquet, comme tenant séquestré et lui faisant subir les plus mauvais traitements à leur beau-père et père âgé de quatre-vingt et un ans.

LA SQUESTRÉE DE POITIERS L'avantier persistante de la mère. — Les lectures de M. Monnier dans la prison. — L'état de santé de la victime. — Au Palais de justice. Poitiers, 6 juin. — Voici quelques détails sur la vie de Mme Monnier en prison. Pour la mère, cette privation de liberté n'est encore qu'une punition légère puisqu'elle avait pris l'habitude de se pas quitter sa chambre.

UNE REUNION AU FORT CHABROL UN DUEL ENTRE MM. MAX REGIS ET LIBERDESQUE Paris, 6 juin. — Dans une réunion tenue ce soir au fort Chabrol, au cours de laquelle M. Drumont a rappelé qu'aujourd'hui était l'anniversaire de l'assassinat du marquis de Morès, M. Max Régis a lu plusieurs dépositions de témoins sur lesquelles un guet-apens fut résolument ourdi contre lui à la suite de son refus de se rencontrer avec M. Libérdesque.

LES COURSES D'EPSOM Londres, 6 juin. — Un char-à-banc, traîné par quatre chevaux et qui transportait une trentaine de personnes au champ de courses d'Espom, est tombé dans un fossé profond. On compte un mort et 24 blessés.

DERNIERES NOUVELLES REGIONALES FACULTE DE MEDECINE — M. Lambert, docteur à Lille, vient d'être reçu à l'agrégation de chirurgie. DEUX ENFANTS NOYES — A la Planchette à Quenois, un jeune enfant de six ans, Jean Coumment, fils de M. Courmont, marchand de Lomme, se baignait dans la maison de son père, à la hauteur de la Planchette qui ont pris part, en 1900, au congrès des pompiers de Paris.

LEPARATION DE L'SPIERRE Paris, 6 juin. — Le Ministre de l'intérieur a déposé aujourd'hui au bureau de la Chambre un projet de loi relatif à des emprunts pour les villes de Roubaix et de Tourcoing concernant l'éparation de l'épierre.

SAVON PARIS-MENAGE pour le linge et pour les laines Suivre rigoureusement le titre

Chronique Locale ROUBAIX LES TAXES DE REMPLACEMENT. — Une délégation de la municipalité à Paris. — Un de nos correspondants parisiens nous adresse le télégramme suivant :

M. GEORGES MOTTE, manufacturier, vient de recevoir la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold. Un soir que M. Georges Motte était, lors de l'Exposition, secrétaire du jury de la classe 80 (cette classe est celle qui regroupe les machines à vapeur et les moteurs à vapeur).

EN FAVEUR DU RETABLISSEMENT DES PROFESSIONS. — La circulaire suivante a été distribuée jeudi, en ville : Vous savez que la grande réunion organisée à dix heures et demie, à l'hippodrome, sous la présidence de M. Justin Ruffet.

A LA ROUBAISIENNE. — Tous les membres de notre société municipale de gymnastique, se réuniront dimanche prochain 9 juin, à 8 heures 3/4, précises, au local rue Jeanne-Darc. Le comité compte sur tous les sociétaires anciens, adultes et pupilles.

LA ROUBAISIENNE a accepté l'invitation de la municipalité de Dunkerque et participera le 23 juin prochain à une grande fête de gymnastique, organisée par les camarades dunkerquois.

GRAND ACCIDENT DE TRAMWAY A DENAIN. Jeudi, vers cinq heures du soir, pendant la manœuvre du tramway à vapeur de Valenciennes. M. Yvonne Borden, marchande de lingerie dans cette dernière ville, âgée de 59 ans, a été tamponnée. La pauvre femme a été transportée à l'Hôtel-Dieu. Son état est grave.

COTONS AMERICAINS New-York, jeudi, 6 juin 1901. Cours de clôture. TABLEAU DES COTONS AMERICAINS avec colonnes de termes, cours précédents, et cours actuels pour New-York et New-Orléans.